

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 23 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle du chai à Villaudric.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Véronique MILLET, Thierry PORTES, Philippe SEILLES

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAYES, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Patrice SEMPERBONI, Charles de LASSUS SAINT-GENIES, Sandrine PENAVALAIRE,

CCF : Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE, Patrick IGON, Pierre JEANJEAN, Denis PARISE, Bouchra ROUYER,

CCHT : François CODINE, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Françoise MOREL CAYE, Romain VANHECKE

CCVA : Thierry ASTRUC, Jean-Michel JILIBERT, Mylène MONCERET, Daniel REGIS,

Absents ayant donné pouvoir : Thierry SAVIGNY à Anne-Sophie PILON, Nadine ABAD à Colette SOLOMIAC, Jean-Marc DUMOULIN à Daniel REGIS

Présent suppléant sans droit de vote : Pierre ARTIGUE

Secrétaire de séance : Charles de LASSUS SAINT-GENIES

Domaine : Contractualisation

Délibération n°: 24-141

Objet : Candidature Appel A Projet Mieux Manger Pour Tous

Colette Solomiac expose que dans la continuité du Pacte des Solidarités annoncé par Elisabeth Borne, Première ministre, le 18 septembre 2023 et entré en vigueur au 1er janvier 2024, et dans le prolongement de la conclusion des contrats départementaux et métropolitains des solidarités signés ou en voie de finalisation dans les 13 départements d'Occitanie, les instructions du 23 novembre 2023 et du 12 juin 2024 proposent aux acteurs locaux de s'engager dans des dynamiques coopératives à l'échelle locale.

Le présent appel à projet vise à soutenir les actions relevant du champ de l'accès à une alimentation durable pour tous relevant du cahier des charges du programme « Mieux manger pour tous ».

Le PETR Pays Tolosan en tant que porteur d'un Projet Alimentaire Territorial avec un axe dédié et de nombreuses actions portées sur les sujets de l'alimentation et de l'accessibilité alimentaire peut se positionner.

Le PETR Pays Tolosan souhaite candidater à l'AAP Mieux Manger Pour Tous et présenter un programme de projets intégrant les projets issus du PAT portés par la structure porteuse ou par un acteur local.

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à la majorité des voix exprimées (34 pour ² 1 abstention) :

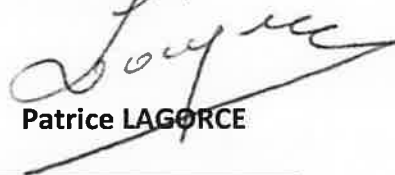
-Approuve la candidature telle qu'énoncée supra

-Mandate le Président pour signer tout acte et tout document relatif à ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures

Pour extrait conforme, le 23 septembre 2024

Le Président,



Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 23 septembre 2024
Au registre sont les signatures